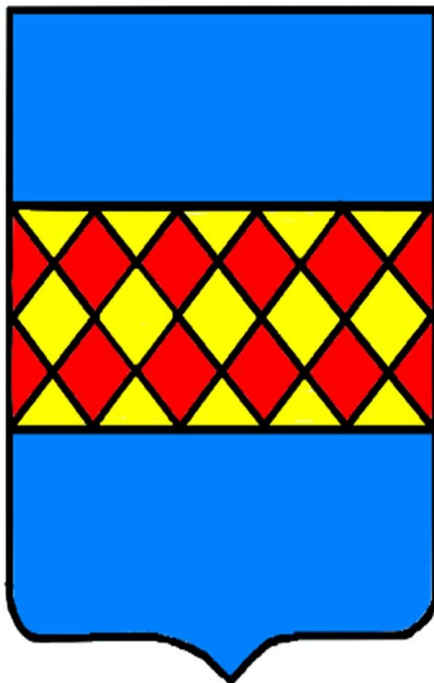


HISTORIQUE DE SAINT-NAZAIRE



BLASON DE SAINT-NAZAIRE

D'azur en pointe et en chef fascé de losanges d'or et de pourpre.

Jean d'AUBIAN.

Un village de Languedoc...

SAINT-NAZAIRE

On n'a pas achevé l'histoire d'une nation quand on a tout dit de sa capitale et de ses principales villes. Il reste à montrer ce que fut au plus lointain de la Province la vie de cette portion d'humanité qui s'appelle la commune, la paroisse rurale.

Voici donc un essai de monographie de l'une de ces communes isolées de notre France.

Il n'y a pas d'autres prétentions que celle de faire mieux aimer la petite patrie en la faisant connaître. On pourra y trouver le constant souci d'une entière objectivité ainsi que l'accent de filiale ferveur qui inspire à l'auteur le souvenir de ses aïeux qui ont vécu sur ce coin de terre et y dorment leur dernier sommeil.

Quatre chapitres se partagent la matière de cet ouvrage :

- 1. PRÉHISTOIRE et ANTIQUITÉ*
- 2. MOYEN AGE*
- 3. TEMPS MODERNES*
- 4. PÉRIODE CONTEMPORAINE*

Les archives de la commune, celles de la paroisse, celles de Bagnols sur Cèze, du département du Gard et surtout les archives notariales de Maître CONSTANT à Bagnols sur Cèze ont fourni la plupart des documents inédits exploités pour cette étude.

Que soient remerciés ici tous ceux qui nous les procurèrent si gracieusement.

Pierre BÉRAUD

CHAPITRE 1.

PRÉHISTOIRE ET ANTIQUITÉ-PRÉ-MOYEN AGE.

1. Dolmen de Pigeaud-Vestiges du Néolithique Bronze deux-Préhistoire.

*Quatre mille ans avant que le village de **Saint-Nazaire** ne se construise ou nous le voyons, une tribu d'hommes préhistoriques existait sur son terroir au quartier de **Pujaud** ou **Pigeaud** (du latin Podium Altum : haute colline pointue).*

On distingue encore sur ce haut lieu de la commune, au milieu des bois, un vestige certain d'habitat et d'ossuaire ou de dolmen. Près d'un chemin de charrette se dresse, très verticale et profondément enfoncée dans le sol, une grande dalle qui fut la paroi orientale d'un ossuaire de l'époque du bronze. L'actuel chemin passe sur l'aire de cette tombe préhistorique.

*Creusant autour de ce mégalithe, on a découvert des débris infimes d'ossement humains et de nombreuses perles noires en schiste. À quelque distance de là, on reconnaît des tessons de poteries noires et rouges, à grain de quartz inclus. Un peu partout ailleurs sur les pentes de la colline, des fragments de silex au lieu dit « **Les calvines** », deux anses à mamelons de céramique néolithique. La tribu de **Pigeaud** avoisinait celle de « **Coste-Rigaude- Les Perrières** », sur l'actuel terroir de **Saint-Gervais** et dont l'ossuaire intact fut découvert en 1937, révélant des témoins nombreux en épingles de cuivre, en ossements et en mobilier funéraire, depuis le néolithique jusqu'au Bronze deux.*

*Nous pouvons donc par analogie dater ainsi l'ossuaire de **Pigeaud**.*

2. Tête de Déesse-Nymphée du Bresquet- Le Christianisme.

*Il faut arriver à l'occupation romaine pour avoir de remarquables témoins de cette civilisation, dans le village même de **Saint-Nazaire** et au domaine du **Bresquet**.*

C'est d'abord une belle tête en pierre de quelque divinité païenne, probablement la Déesse Isis, dont le culte était passé de l'Égypte et de Rome dans les Gaules. Ce beau spécimen de la statuaire gallo-romaine est hélas mutilé au nez et au menton.

On sait que les premiers chrétiens dégravaient puis enterraient tous les vestiges du paganisme.

On l'a exhumé en 1950 des caves du presbytère ou il gisait en foui dans la poussière.

*Les Gallo-Romains avaient aussi coutume de diviniser les sources et d'y édifier des monuments. Or, une source claire et abondante jaillissait au lieu dit « **Le Bresquet** ».*

Près de cette fontaine fut élevé un nymphée dont on peut voir encore les quatre fines et magnifiques colonnes cylindriques avec bases et chapiteaux, mais sans ornement, dans la remise de M. JULS. Au cours des travaux de canalisation pour l'adduction d'eau en 1937, on a mis au jour dans la rue de l'église, une anse de dodium (urne), deux cols d'amphores et d'autres débris de céramique gallo-romaine. Tandis que les préhistoriques de **Pigeaud** étaient exclusivement chasseurs, pêcheurs ou éleveurs, les gallo-romains se révèlent être des cultivateurs véritables. Ce ne sont certes pas encore les grands défrichements mais l'on plante peu à peu de la vigne et de l'olivier sur le flanc des coteaux alors plus riches que de nos jours en terre arable. Les quelques propriétaires gallo-romains de ce qui sera bientôt **Saint-Nazaire** bâtissent leurs maisons dites « villae » aux abords du temple païen et les colons cultivateurs y dressent leurs huttes de bois, c'est l'ébauche du village actuel.

Or de bonne heure le temple d'Isis fait place à un primitif oratoire chrétien.

On peut penser que le christianisme fut introduit chez nous par Saint-Saturnin ou quelqu'un de ses disciples, venant d'évangéliser Villa-Clara (Pont-Saint-Esprit) et se dirigeant vers Nîmes et Toulouse où il devait subir le martyre. Le village eut-il son église, ou dès le IV^e ou V^e siècle, comme ce fut le cas de beaucoup d'autres.

On ne saurait le dire plus qu'on ne peut révéler qui a donné au pays son nom de **Saint-Nazaire**, et d'abord à la paroisse le double vocable des deux saints martyrs Nazaire et Celse. Il est vrai que ces derniers remontent au premier siècle de notre ère puisque le Romain Nazaire avait reçu le baptême des mains de Saint Lin, successeur immédiat de Pierre, et qu'ils furent très tôt les patrons de la Cathédrale d'Autun, de Saint-Nazaire en Loire Atlantique et de bien d'autres localités anciennes telles que Sanary (abréviation du provençal San Nazari), près de Toulon, Saint-Nazaire de Gardies en la Vierge d'Anduze, Saint Celse et Saint-Nazaire à Beaucaire, Saint-Nazaire enfin antique église rurale d'Aubais.

3. Invasions barbares-Essor agricole-Église Carolingienne.

Par le fait de sa position sur une importante voie gallo-romaine, celles de Nîmes à Alba-Augusta (près de Viviers), le village de **Saint-Nazaire** dut souffrir à plusieurs reprises des invasions barbares, celles des **Visigoths et des Sarrasins** notamment ; aussi le passage de ceux-ci a-t-il laissé son nom à un quartier du terroir « **La Sarrazine** » sur le chemin montant vers Pigeaud. On a de plus trouvé vers 1930 aux abords de la fond du Bresquet de nombreuses sculptures mérovingiennes et sarrasines. Les squelettes bien conservés se présentaient orientés de façons différentes. Quelques-uns portaient des anneaux aux chevilles et des bracelets en cuivre aux poignets.

Saint-Nazaire d'ailleurs ne fut jamais un Castrum fortifié comme **Gicon** par exemple ou comme **Sabran, Cornillon, Vénéjan ou Saint-Alexandre**. Sous Charlemagne, le pays connut une ère de prospérité agricole et religieuse. La plaine s'ouvrit aux grands défrichements et l'agglomération eut son église bâtie vraisemblablement sur les ruines de l'ancien temple polythéiste, remplaçant le primitif oratoire chrétien devenu insuffisant et d'ailleurs mis à mal par les barbares. La première église porta le double vocable des saints

*martyrs Nazaire et Celse. Notre village appartient alors à une des six vigueries du diocèse d'Uzès : la viguerie de Caisson « **Vicaria caxoniensis** » à la pointe Nord st de l'Uzège. Sous les successeurs immédiats de Charlemagne et des invasions barbares, le bel essor agricole et culturel entrepris par lui, fut brisé. L'église Carolingienne de Saint-Nazaire dont on distingue encore les substructions de l'abside dans l'ancien cimetière fut en grande partie démolie. Il fallut songer d'abord à se mettre à l'abri derrière une étroite ceinture de remparts que l'on agrandira et fortifiera par la suite et puis on reconstruisit l'église. Nous allons sortir de la sombre nuit du pré-Moyen Age.*

CHAPITRE 2.

LE MOYEN AGE.

1. Monuments romans – Premiers seigneurs – Prieuré – Remparts.

*Après l'an mil, tandis que la France entière se revêt, selon l'expression du bon moine Raoul Clarent, de sa « blanche parure d'églises neuves », **Saint-Nazaire** aura lui aussi son monument roman conforme à cette belle renaissance architecturale. Mais avant l'église, on construit la maison seigneuriale vers la fin du XIème siècle.*

*Celle-ci que l'on admire encore en petit appareil rustique à brossage, règne au Sud de l'Église. Elle servit non de château puisque les seigneurs du pays avaient le leur à Vénéjan, mais de demeure à leur viguier et de salle d'audience pour la cour ordinaire de **Saint-Nazaire**. C'est au XIème siècle que remonte la noble famille d'**Ancézune** dont la seigneurie s'étendit sur les communautés de Vénéjan, le chef-lieu de Saint-Nazaire, Chusclan, Saint-Georges, Saint-Etienne et Codolet. Vers l'an 1705, le chevalier Guillaume d'Ancézune possédait même les coseigneuries de Caderousse et de Provence.*

La puissante maison d'Ancézune de Vénéjan donnera un connétable de Provence, un grand panetier du Roy, un archevêque d'Arles, deux évêques d'Uzès, des baillis, des chevaliers, des commandeurs de Malte, des ambassadeurs, lieutenants, généraux, gouverneurs de place, brigadiers d'armée, etc... La maison seigneuriale romane de Guillaume d'Ancézune date de la fin du XIème siècle.

L'église de Saint-Nazaire date aussi du début du XIème siècle, elle st bâtie avec l'appareil moyen fort jointé, portant les maeques du tâcheron en forme d'arêtes. Cette église de petite dimension comporte unie seule nef à deux travées égales, séparées par un arc doubleau, une voûte en berceau, des pieds droits et une légère corniche sans décoration.

Tout cela nous le voyons encore aujourd'hui tel que l'abside a été remaniée et prolongée et que la porte occidentale et la baie qui la maintenait se trouvent aveuglées par l'actuel presbytère. L'édification de ce dernier non moins que celle des deux chapelles latérales

modernes et du tambour au Nord ont enlevé à l'église romane de XII^{ème} siècle son cachet artistique. La paroisse de Saint-Nazaire était un prieuré cure de la collation épiscopale dépendant du diocèse d'Uzès et du doyenné de Bagnols. Le revenu de son bénéfice ecclésiastique s'élevait à 24 livres tournois. La liste de ses prieurs ou curés remonte aux environs de 1300.

Le ¹premier consul est Dom Pierre Saturnin qui meurt vers 1310, il est remplacé par Dom Jacques Julian le 14 juillet 1310. Celui-ci a pour successeur Dom Michel Tron qui décède en 1342 et que l'on inhume dans l'église sous le maître autel.

Dans la suite nous voyons se succéder à la tête du prieuré de Saint-Nazaire, Pierre de Bertin, Jean Laporte en 1350, Pierre Gilles en 1360, Guillaume Forchon en 1372 et Pierre Vital en 1385.

La maison seigneuriale et l'église étant construites, on songea à se mettre à l'abri de toute surprise armée, les remparts furent restaurés au milieu du XIV^{ème} siècle, ils englobaient l'église, la cure, le cimetière, le four, la maison seigneuriale et les îlots de maisons du Sud, à l'Est et au Nord. La « bourgade » ou « l'enclos » ainsi formé ne comportait qu'une partie du village médiéval de Saint-Nazaire. Les habitants du dehors s'y entassaient lors des alertes qui allaient se multiplier durant les guerres de cent ans. Quatre tours d'angles jalonnaient cette enceinte, il ne subsiste que le bas de celle du Nord-Ouest, dite « La Tourette ».

Au couchant du village, près des murailles passait la vieille route gallo-romaine et coulait le ruisseau « La Maire ».

En dehors de la bourgade se forme le quartier de maisons appelé « Le Colombier ».

Lorsqu'on tracera la nouvelle route royale, les remparts du levant seront percés ou démolis, de toute la ceinture médiévale il ne reste aujourd'hui que trois morceaux de muraille, l'un près de « La Tourette » et de l'ancien four, les deux autres derrière l'église et au sud avec meurtrières.

2. Routiers – Tuchins – Péage de Saint-Nazaire.

C'est au sein de cette modeste forteresse que vont s'abriter les habitants de Saint-Nazaire lors du passage des Routiers et des Tuchins.

Les Routiers en 1360, après avoir dévasté le monastère des Bernardines de Valsave et celui des Carmes et des Cordelières à Bagnols se dirigeant vers Pont-Saint-Esprit, traversèrent le village, la population de Saint-Nazaire se réfugia alors dans ses murailles fortifiées.

Quelques jeunes hommes s'engagèrent dans la croisade organisée contre ces bandits et dont le quartier général fut la ville de Bagnols. C'est dans cette ville que fut signée la trêve dit « Paix à Bagnols ». À chaque retour des grandes compagnies nos ancêtres se retrancheront derrière leurs solides murailles.

Mais voici qu'en 1382 apparaissent d'autres troupes armées, celles des Tuchins, qui ne sont pas comme « Les Routiers » des mercenaires à la solde de l'étranger. Leur objectif est de lutter contre l'ennemi anglais et les seigneurs pactisant avec eux, ils protestent aussi contre l'excès des impôts et surtout celle de la gabelle. Or, le chef du grenier à sel de Pont-Saint-

Esprit, Pons Biordon, s'obstinait à lever la gabelle malgré un ordre royal qui venait de l'abolir. Une sérieuse émeute éclata dans cette ville au printemps 1832.

Les insurgés, piétons et cavaliers, revêtus de la « jacque » et armée de « la dague », étendards déployés, traversèrent plusieurs fois Saint-Nazaire se rendant de Bagnols à Aiguèze dont ils prirent le château qui appartenait à Pons Biordon.

Contre ces bandes de Tuchins se forma une armée pontificale sous les ordres du chevalier Gaudonnet qui eut son quartier général à Pont-Saint-Esprit.

Dès lors Saint-Nazaire assista aux incessantes chevauchées des uns et des autres et, comme il y avait risque à sortir du village, les cultivateurs laissèrent deux années durant leurs vignes sans tailler ni bêcher. Un habitant de Saint-Nazaire, Pierre ROGIER, qui avait été témoin de ces troubles fut appelé à venir à Bagnols en l'hôtel de « La Blanche Cloche » le mercredi 1^{er} février 1384, déposer devant Maître Martin, chargé de l'information contre le trichinat. Ce trichinat prenait fin au printemps 1384 dans notre région au moins, car les Tuchins se portèrent ensuite dans le Vivarais aujourd'hui département de l'Ardèche et prirent à son tour le château de Sampson. Au lendemain de ces guerres qui venaient d'éprouver la sénéchaussée de Nîmes, eut lieu un dénombrement général de cette sénéchaussée. Ce recensement avait pour but d'établir pour chaque commune le taux de contribution. La base de ce calcul était le »feu « - celle de Saint-Nazaire fut imposée pour trois feux et demi. Dans domaine ecclésiastique, la paroisse devait en outre payer la « dîme réelle » sur les bénéfices du prieuré et des procurations pour les visites épiscopales. La dîme de Saint-Nazaire s'élevait à 23 sols tournois et les procurations à 13 florins sept sols.

Mais voici reparaitre les fameux Routiers et pour acheter une fois de plus leur retraite le Duc de Berry demande en 1405 à toutes les communes du Languedoc un subside de 1 « sols parisis » par feu, ce qui fait pour Saint-Nazaire une contribution de 52 sols et demi de la monnaie parisienne, supérieure à un quart à la monnaie tournois la plus usuelle.

À ces malheurs vient s'ajouter en 1378 celui de la peste qui décime la population des villes et des campagnes. En considération de cette calamité le Pape d'Avignon, Clément VII, réduisit cette année-là de 50% dîmes et procurations.

Dîmes et procurations, tailles royales sont collectées pour l'extérieur, il est une autre imposition qui va aux seigneurs du lieu, c'est « Le Péage », le droit pour les seigneurs de Saint-Nazaire de lever le péage remonte très haut. C'est un octroi sur tout voyageur et toute marchandise venant du Nord et passant sur le pont de Bagnols.

Mais le lieu de péage a changé plusieurs fois au cours des siècles, il se trouvait primitivement à l'entrée même du pont sur la Cèze de Bagnols.

Il fut ensuite transféré à Saint-Nazaire pour retourner enfin à l'entrée du pont de Bagnols en 1784. Deux documents d'archives de la commune de Saint-Alexandre et un de celle de Bagnols se rapportant les deux premiers aux années 1269 et 1462, le troisième à l'année de 1784 nous en donnent la preuve. Nous y lisons à la date de 1269 que de mémoire d'homme les habitants de Saint-Alexandre ont toujours joui de l'exemption de péage à Saint-Nazaire

pour le sel, le blé, le vin et toutes autres marchandises qu'ils transportaient à Bagnols ou plus loin.

Or, il advint en 1462 que le péage de Saint-Nazaire voulut comme son prédécesseur de 1269 percevoir le péage des gens de Saint-Alexandre qui descendraient leurs denrées à Bagnols. Aussitôt les procureurs de ce village Roy et Ancelin protestèrent par l'organe de Maître Amédée et, pour obtenir un gain de cause, invoquèrent l'ancien titre d'immunité « Ad Perpetum » du sept des ides de juin 1269 approuvé par le sénéchal Philippe de Salce-Bernard. On fit droit à leur requête.

Le produit du péage que se partageaient les seigneurs d'Uzès, de Bagnols et de Saint-Nazaire devait assurer en partie l'entretien de la route et du pont ainsi que la sécurité des usagers. On répondait de tout vol ou meurtre commis sur le terroir de la juridiction « entre deux soleils ». Les princes de sang royal jouissaient de l'entrée franchise au péage de Saint-Nazaire.

Seigneurs et habitants de Saint-Nazaire ne cessèrent de vivre en bon terme durant ce moyen âge parfois si décrié.

Il en sera de même au cours des temps modernes ou nous allons rentrer.

Lieu de passage Saint-Nazaire comptait jadis deux logis ou hostelleries.

Le logis de « La Croix d'Or » tenu par la famille Borie et celui de « La Croix de Malte » ou du « Saint-Esprit » tenu par Jacques Fournier au XVII^{ème} siècle.

CHAPITRE 3.

LES TEMPS MODERNES.

1. Réforme – Paupérisme – Cheptel – Madame d'Ancézune.

Comme tous les autres villages de la région bagnolaise, celui de Saint-Nazaire à la suite de son curé et suivant l'exemple de ses pieux seigneurs resta fidèle à la religion catholique. Il n'en fut pas pour autant à l'abri des courses folles que les religieux d'une part et les troupes royales de l'autre firent dans tout le pays. On vit passer en 1569 Condé et Coligny qui venaient de s'emparer de Laudun et montaient vers Saint-Julien de Peyrolas. Quelques années plus tard, ce furent les soldats de Crussol et ceux de Damville qui se pourchassaient inlassablement entre Uzès et Pont-Saint-Esprit. En septembre 1591 arrivèrent plusieurs compagnies du régiment de M. de Chambaud, chef protestant qui commandait en Vivarais. Pour ces dernières troupes Saint-Nazaire dut supporter l'entretien et le logement, à cette époque Saint-Nazaire avait à sa tête Messier Mathieu Balmonière qui porte le titre de prieur.

Nous le trouvons en 1594 le 27 décembre siégeant au conseil général de la commune à côté du bayle Coste, des deux consuls Affortit et Delort, et des conseillers Sault, Auvergny, Ligonés, Borie, Issaretel, Chalin, Coste et Giraud. Il s'agit de la nomination d'un procureur pour la commune capable de régler de sérieuses questions financières, avec le diocèse

comme avec la sénéchaussée et le parlement de Toulouse, il faut remonter à quelques années pour comprendre de quoi il s'agit. Les temps étaient durs pour les paysans dans cette seconde moitié du XVIème siècle. Nous voyons pour Saint Nazaire qu'à la date du 20 décembre 1594 bon nombre de ses habitants et non des moindres devaient au trésor des sommes relativement importantes. Quelque longue que soit la liste de ces débiteurs, nous la donnons parce qu'elle nous révèle bien la situation du pays à cette époque :

Louis Comart devait donc 6 livres 14 sols pour sa taille de 1594

Mathieu Borie 10 livres 6 sols pour celles des années 1577 à 1585

André Affortit 25 livres 6 sols pour 1589

Vincent Ligonés et Jean Affortit 15 livres 18 sols pour la même année

Jean Affortit fils de Mathieu 51 livres 19 sols et 8 deniers pour sa taille depuis 1575

Etienne Combin 17 livres 17 sols pour les années 1573 à 1585

Antoine Malarte 36 livres 18 sols pour 1581 à 1585

Laurent Boyer 23 livres 13 sols pour 1586

Un nom ne figure pas sur cette longue liste, celui d'Antoine Sault, l'un des deux bayles. Ce personnage a fait jadis office de grand argentier de Saint-Nazaire. Nous possédons son livre de compte qui nous révèle tout ce qu'il rendit ou prêta à ses compatriotes infortunés. Il vendit ainsi à Nadal Martin 6 samlées de seigle (mesure de Bagnols) plus 5 « barroulx » de vin à Pierre et Jean Durand, 4 samlées de seigle à crédit à Raymond Affortit, autant à Sébastien Malarte et à Sébastien Coste, 2 salmées à la veuve d'Antoine Pradier, du blé pour 3 livres 1 sol à Jeanette Perrier. Il prêta aussi beaucoup à de nombreuses autres personnes de Saint Nazaire, Vénéjan ou d'ailleurs.

Son fils prêtre messire Jean Sault prête à son tour certaines sommes à plusieurs personnes notamment 19 livres à Messieurs Giraud Coste, prêtre lui aussi, vraisemblablement son compatriote. Le père Sault loue en outre des vaches de labour à Jean Prat de Vénéjan et lui fournit le fourrage nécessaire à leur entretien.

*Le premier consul convoque en assemblée ordinaire ou extraordinaire, propose l'ordre du jour et dirige le débat. Il est, le cas échéant remplacé par le second consul. A défaut de maison commune, on se réunit généralement sur la place publique ou dans la salle d'audience qu'habitent généralement les bayles de la seigneurie. Ces bayles d'ailleurs assistent aux assemblées consulaires au même titre que les huit conseillers. Ils veillent aux intérêts des seigneurs. Cela forme le conseil ordinaire mais quand il s'agit d'affaires plus importantes, on convoque encore Monsieur le Prieur et tous les notables du pays. Ils forment alors tous ensemble « **le conseil général de la communauté** »*

Le greffier consulaire est un notaire de Bagnols qui assiste aux débats et rédige le compte-rendu des séances. Un ou deux éditeurs des comptes pris parmi les notables contrôlent les finances tandis que trois « prud'hommes » répartissent les tailles selon le compoix terrien et qu'un ou deux collecteurs vont à domicile percevoir ces impositions.

Le Maître d'école ou régent est tantôt un laïque tantôt un ecclésiastique muni d'une autorisation de l'Évêque d'Uzès et que les consuls engagent à leur gré pour « tenir les écoles ». Cet instituteur s'il est prêtre sert de secondaire à la paroisse. S'il est laïque, il se fait chantre ou lutin ou sacristain à l'église.

Le fermier du four banal ou fermier est un habitant du pays qui s'engage par un bail en bonne et due forme à « cuire le pain des habitants », pain qu'il ira prendre et retournera chez chacun d'eux. Il reçoit comme « droit de fermage » un pain sur trente et paie aux seigneurs un droit annuel de cinq sols. Il a licence de couper le bois qui lui est nécessaire dans les « communaux », mais au-delà seulement du chemin de Saint Alexandre.

Les gardes-bestiaux sont des hommes du village qui s'engagent chaque année or un bail en forme aussi à « bien et dénement » surveiller l'un des pourceaux, l'autre les chèvres des habitants. Ils doivent rassembler ce bétail sur la place, au son cornet, dès le lever du soleil et n'y ramener qu'à la nuit tombante. Le porcher reçoit de chacun des propriétaires une « leydière » de seigle à la Saint Michel, le chevrier reçoit trois sols, trois deniers par chèvre plus le lait un jour par semaine du 1^{er} mai au 11 octobre.

Voici quelques noms de ces édiles et serviteurs de la commune aux XVII et XVIIIème siècles.

Les consuls appartiennent le plus souvent aux familles Affortit, Borie, Cohart, Gilles, Issartel, Ligones, Malarte, Sault.

Les régents ou maîtres d'école sont Joachim Justamond de septembre 1759 à septembre 1761, Simon Roch Anthouard vers 1763, Pierre Ribon vers 1783 et jusqu'à la Terreur, Antoine Molière durant la Révolution.

Les fourniers et garde-pourceaux Tholose en 1610, Jean Coste en 1613.

Les garde-chèvres César Chalin en 1617 ;

Depuis longtemps Saint-Nazaire on formait le vœu de posséder une maison consulaire ou se tiendraient décentement et commodément les assemblées du conseil. Or l'occasion se présenta en 1623 d'acheter à cette fin une maison située près de l'église et qui appartenait à M. Fabre docteur en droit à Bagnols. Le contrat de vente fut signé le 29 avril 1623 chez le notaire Pol Perrier, par celui-ci, par le vendeur Simon Fabre et par les deux consuls de l'année : Jean Issartel et Simon Malarte. Cette première maison commune de Saint-Nazaire confrontait le levant avec le cimetière, du couchant avec le rempart, du Nord avec la rue et du Midi avec le jardin du presbytère. Elle fut vendue au prix de « nonante deux livres tournois ». Les deux bayles seigneuriaux donnèrent leur pleine approbation. On va s'y réunir souvent pour parler de l'entretien et du logement des troupes de passage.

Saint Nazaire possédait au XVème siècle un cheptel assez considérable.

D'après une statistique de 1550 on y comptait alors en plus des vaches et des mules de labour, 300 bêtes de laine, une trentaine de chèvres et une quarantaine de pourceaux. Les consuls veillaient à ce que ce bétail soit bien gardé, leur bannier faisait payer un demi sol d'amenda pour une bête à la laine prise sur les champs d'autrui, une « picte » pour une chèvre, deux « oboles » tournois pour un bovin.

Nous verrons bientôt apparaître les garde-pourceaux et les garde-chèvres officiels mandatés par le conseil lui-même !

Revenons à la nomination de procureur de la commune en 1599.

Ce fut le fils du riche bayle Antoine Sault, le conseiller Jacque Sault qui fut chargé de traiter avec l'extérieur des difficultés financières de la commune. Il fit valoir le malheur des temps, la guerre civile religieuse, les épidémies de peste renouvelées en 1584 et 1587 et qui avaient décimé la population active du pays. Le vieux bayle son père et l'autre bayle Coste répondirent d'ailleurs pour la commune. Bref, le roi Henri IV sans délais déchargea les débiteurs des « tailles » sauf les cas de condamnation.

Tandis que consuls et conseillers de Saint Nazaire se débattaient ainsi avec le fisc, se déroula à Vénéjan le 14 juin 1595 une grandiose cérémonie qui mit un instant de liesse tous les fidèles sujets de la jeune et bonne châtelaine Damoiselle Jeanne d'Ancézune. Celle-ci épousait en la vieille et haute église Saint-Jean à Vénéjan, toute décorée pour la circonstance, Louis de Castellane Adhémar, conte de Grignan. Celle qu'on appelait « La Saint de Vénéjan » aura de cet heureux mariage 7 fils et 5 filles qu'elle saura élever dans la crainte de Dieu et l'amour de ses sujets. Deux de ses fils auront l'honneur de recevoir la plénitude du Sacerdoce : Louis François de Grignan mort archevêque d'Arles que Madame de Sévigné appelait « le Bo patriarche » et Jacques de Grignan, évêque d'Uzès de 1660 à 1674 et dont l'illustre marquise disait « c'est sur la tête de monseigneur d'Uzès que roulent nos affaires car on ne peut obtenir de sa Majesté les agréments nécessaires que par son moyen ». On conserve de la comtesse douanière Jeanne d'Ancézune de Grignan son admirable testament du 27 août 1647. La vénération de nos aïeux pour elle fut extrêmement profonde et l'on a d'elle une relique insigne : son pied gauche enfermé dans un reliquaire.

Les habitants de Saint Nazaire comme ceux de Vénéjan, sous une autorité si chrétiennement maternelle, s'administraient eux-mêmes. Mais toutefois cette liberté, ils reconnaissaient la tenir de leurs suzerains : les seigneurs d'Ancézune de Caderousse et de Grignan, auxquels d'ailleurs ils ne manquent pas de faire hommage : « trois gallines bonnes » chaque année à la Saint Michel, en vertu d'une inféodation du 14 mars 1520 passée devant Maître Jacques de Sales, notaire à Bagnols.

Le 18 octobre 1607, réunis à la maison romane de Saint Nazaire, chez le bayle seigneurial Coste et en présence aussi de l'autre bayle seigneurial Jean Sault, les consuls Malarte et

Affortit, les conseillers Issartel, Delort, Auvergnny, Comart, Noël, Toulouse, Borie et Chalin renouvellent solennellement cette reconnaissance féodale par devant Maître Pol Perrier.

2. Organisation communale – Première Mairie – Passage de Troupes.

Et voilà que fonctionne la vraie commune de Saint-Nazaire avec à sa tête ses deux consuls assistés de conseillers et d'un greffier consulaire, avec ses collecteurs d'impôts, ses auditeurs des comptes, son « bannier », ses garde-bestiaux, son fermier de four banal, son maître d'école... Les consuls sont renouvelés tous les ans par élection et peuvent être réélus.

Le 4 mars 1626, il s'agit de contribuer à la nourriture et à la solde de la compagnie de chevaux légers du Marquis de Portes. Les consuls Auvergnny et Boyer, les bayles Sault et Fabre, le conseil renforcé composé des conseillers et notables de SAINT Nazaire Issartel, Auvergnny, Hely, Jacques Fabre, Chalin, Borie, Antoine et Jean de Malarte, Coste, Claude et Mathieu Ligonès ... représentent le « corps de la commune » et délibèrent d'emprunter la somme de cent livres engageant d'autant les biens de la commune. C'est bien entendu aux principaux habitants que l'on emprunte avec promesse de rembourser au plutôt.

Le 27 septembre 1626 nouvelle contribution pour loger les soixante hommes d'une compagnie de cavaliers de M. Aiguebonne : emprunt de deux cent livres tournois, plus 69 livres pour 62 quintaux de foin achetés à Saint-Nazaire.

Le 28 octobre 1627 le Marquis de Portes maréchal du camp, distribue 6 compagnies du régiment de Languedoc sur tous les villages de la viguerie de Bagnols. Saint Nazaire taxé selon sa côte d'imposition pour 150 livres devra recourir à l'emprunt une fois de plus.

C'est maintenant du recrutement des jeunes soldats qu'il s'agit.

Les 18 décembre 1627, les consuls Ligonès et Noël font savoir au conseil l'ordre de Montmorency réquisitionnant à Saint Nazaire dix jeunes hommes avec armes et munitions. Ces soldats seront instruits à Bagnols par le gouverneur militaire de la ville : M. Rochecolombe. Le tirage au sort a lieu en présence des consuls, des conseillers de Messire Jacques Duplau, prieur. Voici encore une brigade de cavalerie, celle du comte de Rieu et cinq compagnies du régiment de Languedoc, qui vont séjourner un mois à Saint Nazaire. Les consuls arguent du manque de fourrage en ce mois de mars 1629, ils verseront au Marquis de Portes 120 livres pour que ses troupes aillent loger aux hostelleries de Bagnols.

Nouvelles étapes le 30 avril, le 28 mai et le 28 juillet 1629.

La commune emprunte 500 livres pour nourrir les troupes de MM. D'Entraigues, d'Auriac et d'Aiguebonne. Cependant le grand évènement dont on parle à Saint Nazaire est le prochain passage du roi Louis XII et du Cardinal de Richelieu, en attendant voici « grande quantité de chevaux et de mulets » porteurs de bagages de sa Majesté et qu'il faut loger et nourrir ainsi que leurs conducteurs. Le train royal passe à son tour mais ne séjourne point, à cette occasion les consuls Borie et Auvergnny offrent un présent de volailles et de gibiers.

3. Peste – Compoix de 1634 – La vigne, le chanvre et les magnans.

Soudain le bruit court qu'une épidémie de peste se propage et aurait déjà fait des ravages à Laudun, Orsan, Chusclan et Bagnols même. Aussitôt bayles et consuls de Saint Nazaire font dresser des barrières sanitaires et y proposent des gardes. La contagion n'atteint pas tout de suite Saint Nazaire et les séances du conseil peuvent se tenir à la maison commune, le 14 février, 20 avril, et 9 mai 1630. Elle y pénètre seulement début juillet, les habitants apeurés se réfugient dans les granges et les assemblées consulaires ont lieu dans la campagne au quartier de Lauze. La même année, un conseiller, Antoine Cohard, craignant d'être emporté par le fléau, dicte le 5 juillet 1630, devant Maître Perrier, son testament par quoi il lègue pour un rétable à la chapelle Saint Sébastien en l'église de Saint Nazaire et treize cannes de « cordillat » pour habiller trois pauvres du village. Le conseil, par les soins des consuls Ligonès et Malarte, se réunit à la Lauze les 11 et 24 août, on y arrête le choix d'un « enterremorts » : Jean Delort, d'un « garde corbeaux », préposé à la surveillance du quartier des pestiférés, enfin d'un « parfumeur » : Jacques Borel, de Bagnols « l'homme expert en parfum » pour venir désinfecter les maisons de Saint Nazaire. Fossoyeur extraordinaire, garde corbeaux, parfumeur coûtent à la commune deux cent livres que l'on empruntera aux habitants les plus aisés.

Cette épidémie fit une trentaine de victimes de tout âge et de toute condition parmi les habitants de Saint Nazaire, elle se terminera en 1631.

Malgré la peste, les troupes passent encore dans le village et dans la suite les 22 janvier, 13 mars et 19 septembre, les dix compagnies de M. de Montgros pour une « couchée », une « soupée » et une « dinée » occasionnent une dépense de 400 livres.

Voici comment ces militaires sont répartis chez l'habitant :

Chacun des deux bayles Jean Sault et Jacques Fabre loge un capitaine, un lieutenant, un enseigne, deux sergents et 30 hommes.

Même attribution à Jean Affortit, Antoine Cohard, César Chalin, François Bertrand.

L'ensemble de l'armée de passage comprenant 600 hommes environ, les autres soldats sont logés comme suit :

L'hôtelier Jean Borie héberge deux capitaines, deux lieutenants, quatre sergents, deux enseignes et quarante-deux hommes.

Messire Duplan, curé, loge le maître de camp, un lieutenant, un enseigne, deux sergents et douze soldats

Moïse Hély et Mathieu Ligonès, chacun 30 hommes.

Antoine Coste,

Mathieu Auvergnny et Pierre de Saint Etienne, 25.

Pierre Boyer, 20.

Jean Couvin, 40.

Vidal Tinel et Jean Issartel, 18.

Blaise Cartier, Claude Ligonès, 15.

Raymond Coste, Claude Tholose et Catherine de Sale, 10 hommes chacun.

Les propriétaires reçurent une demi-livre par soldat, une livre par sergent, deux par enseigne, trois par lieutenant et quatre par capitaine, selon le tarif accoutumé.

Bagnols avait à cette époque pour seigneur le Duc de Montmorency qui, dans le conflit entre Louis XIII et Gaston d'Orléans prit partie pour ce dernier. Le roi envoya fin juillet 1632 le maréchal de la force assiéger la ville, les canons de son armée traversèrent Saint Nazaire le 6 août et le bombardement de la porte de Bourgneuf commença le jour même. Dès le lendemain, eut lieu l'occupation de Bagnols par un régiment de Navarre à l'entretien duquel Saint Nazaire dû participer à son « allirement ». Mais le vieux compoix du village s'avérait de plus en plus inutilisable, on sollicita de la « cour des aides » la permission de la refaire. Deux indicateurs de Saint Nazaire vont accompagner l'arpenteur sur le terrain après lui avoir prêté serment d'agir selon « Dieu et conscience ».

Le livre de cette matrice cadastrale forme un grand in-quarto papier de 224 feuillets, nous y relevons les noms de trente-cinq propriétaires fonciers de Saint Nazaire en 1634 :

- 1. Jacques Coste dont la maison principale au sud des remparts est « l'hostellerie de la Croix de Malte », il a deux autres maisons et de nombreuses pièces de terre.*
- 2. Jacques Fabre, maison du colombier, plus la vaste métairie des Fonts et autres terres et vignes.*
- 3. Jean Borie, maison au nord des remparts, granges ou « grangeasses », terres, vignes.*
- 4. Antoine Coste, une maison dans la bourgade, une dehors, terres et vignes.*
- 5. Simon Malarte, maison du colombier, vignes, terres et hermés.*
- 6. Guillaume Nouvel, maison au colombier, vignes, terres et hermés.*
- 7. César Chalin, maison dans la bourgade, jardin, vignes, six terres et un herme.*
- 8. Claude Ligonès, maison dans la bourgade, un pré, trois vignes et trois terres.*
- 9. Barthélémy Ligonès, maison dans la bourgade, un pré, deux vignes et deux terres.*
- 10. Mathieu Ligonès, maison et magnanerie, jardin, grange, deux vignes et un herme.*
- 11. Jacques Malarte, trois vignes, terres et grange.*
- 12. Jean Affortit, maison au village, une autre au dehors, vignes et terres.*
- 13. Jean Issartel, maison Casal, près de la clastre et six vignes.*
- 14. Simon Affortit, maison au couchant du village, jardin à la posterle, vignes et terres.*
- 15. Jean Issartel a aussi une maison au midi du rempart, vignes, terres et grange.*
- 16. Mathieu Auvergny maison au village, une chènevière à la pise, terres, terres et vignes.*
- 17. Jacques Chalin, moitié de maison au village, chènevière à la pise, terres, vignes et hermés.*
- 18. Etienne Martin, 3 vignes, granges et terres.*
- 19. Guillaume Affortit, une maison au nord, chènevière à la pise, terres et vignes.*
- 20. Antoine Cohard, maison au village et à fantome, mûriers et vignes.*
- 21. Catherine de Sale, maison, magnanerie, vignes et terres.*
- 22. Pierre Boyer, maison au couchant des murs, trois vignes et deux terres.*
- 23. Jean Jouvin, maison au couchant, 5 vignes, deux jardins et neuf terres.*

24. *Blaise Cartier , maison au centre, vignes et terres.*
25. *Jean Hély, maison et casal dans le village.*
26. *Raymond Toulouse, maison et casal dans le village et cinq vignes*
27. *Moïse Hély, maison au village, deux vignes, un jardin et deux terres.*
28. *Vidal Tinel, maison au village et quatre vignes.*
29. *Claude Toulouse, maison entre deux rues et une vigne.*
30. *Espéride Giraud, deux vignes et deux terres.*
31. *Jacques Rogier, un casal dans le village, deux vignes, une terre et deux hermés.*
32. *Hoirs de Pierre Auvergny, maison au levant du rempart, vignes et terres.*
33. *Hoirs de Jean Malartre, maison au colombier, deux vignes et deux terres.*
34. *Diane Gaudin, maison au centre près du cimetière, olivette et jardin.*
35. *Jean Gaudin, une seule vigne.*

Quant aux quartiers, ils portent les noms suivants :

Le Sallet, le Vallat, la Pise, Védiguet, Valauric, Bellefeuille, Cazalasses, Vaulongue, Rougier, Cambalet, Branoux, Longuemargue, Font du Roure, les Planes, le Clapeyras, la Clare, Carreyrasse, Viguette, le Plan, la Posterle, Grande Terre, le Bresquet, Font de Nadon, les Maures, Croix de Raspan, Pontet, Prat des Horts, Grangeasse, Aubian, Clapasse, la Croze, Bois Redon, les Fonts, Derbèse, Valestranières, les Michelles, Reynonasses, Reynard, Parès, Clauzet, la Peyre, la Roquette, Vaquières, Luminari, Brégons, la Brache, Baladin, Pascale, la Sarrazine, Terro Pouchudo, Testoulas, la Lauze, la Vieille, le Landas, Roquebrune , Tranlis, Combe des Maux, Camarès, Musette, Estorses, Fontone, Font du Chat, Rancoquieu, Manfette.

À remarquer la forme languedocienne des quartiers :

Canabiero, Terre de chanvre, Terro Ponchudo, Tranlis, Testoulas, Grangeasses, Glapassos.

Les noms tirés des familles :

La Pascale, les Michelles, les Reymonasses.

D'autres origines historiques rappelant les invasions :

La Sarrazine, les Maures.

D'autres enfin provenant des cultures :

La canabière ou chenevière, la vignette, etc...

Les propriétés sont extrêmement morcelées, la plupart des pièces de vigne, de terre, des prés ont moins de 30 ares, cinquante à cent ou plus très rarement. L'alliement ne dépassait guère un ou deux sols tournois pour les meilleures pièces, normalement, il se bornait seulement à quelques deniers. On comptait plus de cent parcelles de vignes, toujours sur les coteaux et l'on en plantait de nouvelles.

Le 12 janvier 1639, Raymond Thoulouse, chapelier qui possédait déjà cinq vignes donna deux nouvelles terres à planter, l'une à la « teste de Vaulongue » de « quatre journaux »

Blaise Cartier le preneur fera le dit « plantainge » avant la Madeleine observant la distance de « trois pans d'un mailhiol à l'autre » et d'une « canne » entre deux rangées. Le sol lui, devra être creusé à « deux poinctes et le soc ». La culture du chanvre avait aussi son importance, le quartier de la Pise, la « cannebière » lui était affecté. On fabriquait avec le chanvre une toile de maison grossière mais durable et des cordes également. L'élevage du ver à soie est attesté par l'existence à Saint Nazaire en 1634 de trois ou quatre « chambres » ou magnaneries et des terres plantées de mûriers.

4 Le bénéfice – Visite de Grignan – Église agrandie – Mairei perpétuel.

Au prieur Balmossière déjà connu, succéda en 1610 Messire Blisson à la tête de la paroisse de Saint Nazaire, il s'y trouva encore en 1640 comme nous l'apprend une déclaration de tout ce qui compose son « bénéfice ». Mais vieux et infirme, il charge son curé, Messire Coste, de présenter cette déclaration à le chambre de liquidation de Bagnols au logis de l'ange. Les biens en question consistaient en la maison « claustrale » touchant l'église de Saint Nazaire, en un jardin près des remparts, en une terre de luzerne dessous la salle de justice et de deux terres à Longuemargue. M. Coste avait remplacé M. Duplan que nous avons rencontré déjà, il préside le 9 octobre 1647 aux obsèques du vieux prieur Blisson, enseveli sous le maître autel de l'église.

M. Blisson eut pour successeur M. Granier déjà prieur d'Orsan mort en 1654, après lui, M. Jean Granet seul curé de Saint Nazaire signe tous les actes religieux jusqu'en 1671, il meurt alors et on l'inhume dans l'église en présence du curé de Bagnols et de Jacques Fournier hôtelier de Saint Nazaire, M. Jacques de Grignan évêque d'Uzès venu à cette époque visiter la paroisse. Il ordonna l'agrandissement de l'église par l'adjonction d'une chapelle « Saint Joseph » et la restauration du presbytère.

Une inscription de 1668 que l'on voit encore derrière l'église rappelle sinon la consécration proprement dite de cet édifice, du moins les travaux considérables qui venaient de s'achever :

D.O.M ET S.S MARTIRIBUS NAZARIO ET CELSO SACRUM 1668

Ce qui se lit : « À Dieu, très bon et très grand et aux Saints Martyrs Nazaire et Celse cette église a été consacrée – 1668 ».

Les chapelles de la vierge et de Saint Joseph qui avaient pour « patrons » les bayles seigneuriaux Jacques Sault et Guillaume Ligonès, étaient desservies par les chapelains Jean Sault et Honoré Chalin. Ceux-ci faisaient fonction de vicaire au curé de Saint Nazaire, ce dernier s'appelle J.B Caseneuve. Il arrive dans la paroisse en 1671 à l'âge de 25 ans, il meurt

en 1683 et M. Constant curé de Bagnols assisté de ses deux chapelains, préside à ses obsèques en l'église même où il est enseveli sous l'autel.

Après un passage rapide de M. Dides en 1684 et de M. Emery en 1685, nous trouvons à la tête du prieuré M. François Gabriel qui signe parfois « l'Ange Gabriel » ! Il a un secondaire M. Fernand jusqu'en 1689 puis, il parait seul jusqu'en 1712. Sa signature au bas des actes religieux de 1693 à 1710 est accompagnée de celle de Martin Fabre maire du lieu.

C'est d'ailleurs le premier Maire de Saint Nazaire dans l'histoire, il remplace désormais le premier consul, il est nommé par le Roi et non plus élu par le conseil. Il porte le titre de « Maire perpétuel de Saint Nazaire ». Pour obtenir cette dignité il fallait être de bonne vie et mœurs et appartenir à l'église catholique Romaine, aussi, M. Gabriel avait-il délivré l'extrait dûment signé du baptême de Martin Fabre, fils de Geoffroy et de Louise Martine, daté du 12 novembre 1662. En 1695, Louis XIII crée l'impôt de la « capitation », le seigneur de Saint Nazaire, Duc de Caderousse se trouve « capité » dans l'état de haute noblesse pour deux cent livres. Un an après, en novembre 1696, le Roi octroie à la commune de Saint Nazaire ses armoiries parues ici au début de cette étude. C'est aussi le monarque qui afferma le péage de Saint Nazaire et, en 1711, son contrôleur s'appelle M. Claude Thibaud de l'Anglée qui occupe « La Métairie du Contrôle ».

Dans la paroisse nous trouvons maintenant auprès du vieux prieur Messire François Gabriel, son neveu Joseph Gabriel, diacre, qui est devenu prêtre en 1714, il remplace son oncle en 1715 à la tête du prieuré de Saint Nazaire. Sous le pastorat de M. Joseph Gabriel en 1720, une terrible épidémie infantile emporte dans le seul mois d'août huit enfants en bas âge dont trois du bayle Sault que l'on enterre dans la chapelle Saint Joseph, la sienne.

En 1727, la commune achète une maison touchant la « clastre » pour y loger le cheval de M. le Prieur.

Le conseil d'autre part, s'occupe tour à tour de réparations au « four commun », aux remparts, à la maison commune, à l'église et aux murs du cimetière.

Tantôt il s'agit de la réquisition de mules pour l'armée royale, tantôt de l'appel de jeunes hommes pour la milice bourgeoise de M. de Saint Gervais.

On nomme chaque été un garde-terres qui reçoit 10 livres payables d'avance, chacun des mois d'août, septembre, octobre et novembre. Il répond de tous dommages causés aux vignes et aux vergers de la commune.

Le pays est pauvre car il faut qu'il loge périodiquement les soldats de passage, ainsi en 1730, Saint Nazaire doit conjointement avec Sain Alexandre, Saint Gervais, Saint Etienne, Vénéjan, Saint Julien et Saint Paulet aider à voiturier les troupes lourdes qui y font étape. On réquisitionne en ce même moment huit travailleurs et trois couples de mules de chaque village pour les travaux de réfection du grand chemin royal de Bagnols à Pont Saint Esprit. De plus, en 1727, la récolte de grains s'avère « moins trois quart des autres années », aussi supplie t'on l'intendant d'accorder à la commune quelques indemnités.

L'année 1731, les 7 et 9 septembre, de forts orages de grêle détruisent vignes et jardins dommages estimés à huit mille livres.

En l'automne 1733, la vigne souffre tant encore de la grêle que l'on craint qu'il ni ait pas « un seul tonneau de vin sur toute la commune ». Alors l'assiette diocésaine réduit cette année-là, la dîme de Saint Nazaire de 300 livres puis ajoute une indemnité de 400 livres. À son tour, le rigoureux hiver de 1747-1748 rappelant celui de 1709, détruit les mûriers, oliviers, céréales ensemencées et les jardins.

Chaque année le compte financier du consulat accuse un déficit que l'on s'efforce de combler par des emprunts et par la vente de coupes de bois. Les familles les plus aisées de Saint Nazaire sont en ce moment celles d'Antoine Dufaux ancien major de la milce bourgeoise et de Jean Borie, hôte de la « Croix d'Or » qui sont taxées pour 12 livres de capitation et de celle de François Cartier qui l'est pour 6 livres en 1743.

En 1769 les recettes globales de la commune s'élevaient à la somme de 1432 livres qu'elles ne dépasseront guère jusqu'à la révolution.

Vers cette époque, et surtout en juillet 1774, les consuls de Bagnols et ceux de tous les villages voisins, s'émurent de l'apparition de loups que l'on voyait journellement dans les campagnes et le plus souvent attroupés. On fit alors des battues après avoir obtenu l'autorisation de Monseigneur le Commandant de la province.

À la suite de cela plusieurs personnes étaient mortes de la rage communiquée par des loups enragés qui firent périr beaucoup de bétail.

Autre calamité, celle d'un orage terrible qui dans la nuit du 8 au 9 septembre 1780 ravagea les fruits, déracina souches et arbres et emporta tous les chemins, celle enfin de l'exceptionnel hiver 1788-1789 qui ruina l'agriculture « tuant toutes les racines et herbes des jardins, la vigne, l'olivier, le mûrier ».

Les registres paroissiaux sont tenus depuis 1760 par les auxiliaires du vieux prieur Joseph Gabriel : M. Landrau, puis M. Maurin jusqu'en janvier 1781.

À partir de cette année, nous rencontrons un pro-curé M. Jean Pathon qui recueillera la succession de M. Gabriel. M. Jean Pathon est originaire de Saint Andéol de Bourlenc en Vivarais, il va assister dans sa paroisse à la grande tourmente révolutionnaire.

Avant d'ouvrir ce dernier chapitre de notre histoire, dressons une statistique démographique de notre village pour les deux derniers siècles.

Elle porte sur 6 périodes décennales :

La première et la deuxième de 1674 à 1694 donnent :

- pour les naissances une moyenne annuelle de 7,4

- pour les mariages une moyenne annuelle de 1,5

Pour les décès une moyenne annuelle de 6

La troisième et la quatrième de 1740 à 1760 :

Qui marquent un sensible progrès des naissances et des mariages et par contre un recul pour le décès.

- pour les naissances une moyenne annuelle de 10,3

- pour les mariages une moyenne annuelle de 2

- pour les décès une moyenne annuelle de 6.

La population de Saint Nazaire n'a donc cessé d'augmenter au cours du XVIIIème siècle car nous voyons enfin qu'une statistique des années 1770-1790 montre à son tour une moyenne encore accrue de 12,4 naissances, 2 mariages et seulement 9 décès. Elles représentaient environ deux fois celles du Moyen Age et s'élevait à la veille de la révolution à 300 âmes environ.

Nous tournons maintenant une grande page de l'histoire.

CHAPITRE 4 **PÉRIODE CONTEMPORAINE.**

1. Révolution de 1789 – l'Empire – Bompert – Montcocol – Nouvelle Mairie.

La grande révolution que l'on appelle « l'aurore des temps nouveaux » ne paraît pas avoir saluée avec un grand enthousiasme à Saint Nazaire. La nouvelle prise de la Bastille, celle de l'abolition des privilèges féodaux provoquent des réactions bien diverses, le pays était resté fidèle à ses autels au XVIème siècle resta aussi fidèle dans son ensemble à son roi au XVIIIème siècle, ce que l'on appela « la grande peur de 89 » scandalisa cette paisible relation aux traditions d'ordre, de travail et d'économie.

De Saint Nazaire comme des autres localités du canton, on recruta 400 volontaires pour la Garde Nationale de Bagnols. M. le curé Pathon bénit l'étendard du groupe de Saint Nazaire. Il doit encore le soir du 26 juillet chanter après vêpres « Te Deum » pour l'heureuse révolution arrivée en France.

Le 13 septembre, des attroupements séditeux se forment sous prétexte de chasse, ces gens de Bagnols, dirigés par le Sieur Servol, s'assemblent et armés de fusils, parcourent les quartiers de Saint-Martin et Malpasset et viennent à Saint Nazaire où ils boivent chez le dénommé Gilles, causant ainsi un certain émoi.

En décembre, on couche sur les registres les traditionnelles « droit de l'homme », les articles de « la constitution » et les « décrets de l'assemblée nationale », et l'on réclame l'argenterie de l'église pour l'offrir à la patrie.

Lors de la célébration du premier anniversaire de la prise de la Bastille, M. l'abbé Pathon accepte d'y donner tout l'éclat nécessaire, mais plus tard on l'appelle à jurer fidélité à la « constitution civile du clergé », il s'y refuse parce qu'il juge schismatique le serment demandé.

En décembre 1790, comme il n'a pas changé d'habitude, on le déclare démissionnaire mais les prêtres manquent et on ne peut les remplacer tout de suite. Il reste à Saint Nazaire jusqu'en 1792 et signe encore les registres de catholicité le 9 de ce mois.

Du 20 avril au 30 août 1792, un assermenté, le citoyen Joseph Reynaud « prêtre constitutionnel » signe quelques actes de la paroisse.

À partir du 8 janvier 1793, ce sont deux conseillers officiers publics Messieurs Portal et Béraud qui rédigent et signent sur le même registre, les actes de l'état civil, ainsi d'ailleurs que M. Mollière le vieux maître d'école de Saint Nazaire.

Cependant, M. l'abbé Pathon reste caché non loin de Saint Nazaire ou il vient célébrer la messe clandestinement tantôt dans une maison, tantôt dans une autre, notamment en celle de la fille Achard-Béraud au midi de l'église.

Celle-ci est maintenant désaffectée pour servir de temple à la « déesse de raison » et le nom du village est laïcisé comme tant d'autres et devient momentanément « Nazaire les Bagnols ». Tableaux, statues, ornements, autels, meubles sont eux la proie des flammes. Dans la nuit du 9 au 10 octobre 1793, des patriotes de Saint Nazaire et de Saint Alexandre vont à Vénéjan aider à abattre les créneaux du vieux manoir seigneurial d'Ancézune, la maison seigneuriale de Saint Nazaire, elle, n'est point attaquée.

Les citoyens Joseph Pradier et Antoine Deleuze agents municipaux, restent à la tête de la municipalité durant les années 1794 et 1795. Le 28 vendémiaire 1795, J.B Dussauld remplace le citoyen Joseph Pradier, il est lui-même remplacé le 6 germinal 1796 par le citoyen André Bizat.

Le 6 floréal an 7 c'est le citoyen Henri Martin qui devient agent municipal, le 28 messidor an 7 Joseph Pradier réapparaît mais avec le titre de Maire et Antoine Béraud avec celui d'adjoint. Ce dernier fait continuellement fonction de maire jusqu'en 1806 et avec l'instituteur Pierre Ribon signe à peu près seul les registres de l'état civil.

De 1802 à 1808, M. Alexis ???? est maire mais sans doute absent car c'est encore M. Béraud qui le supplée souvent.

En outre, on avait à cette époque projeté d'ouvrir dans l'ancien collège de Bagnols une école cantonale ou seraient admis les enfants de Saint Nazaire, Saint Gervais, Chusclan mais on préféra convertir en écoles les presbytères désaffectés de ces lieux.

Peu après, réorganisation de la garde nationale.

Les communes de Chusclan, Sabran, Saint Nazaire et Saint Gervais, durent fournir chacune 5 hommes pour veiller à la sécurité des routes infestées de bandits. Par ailleurs, à cause de la misère publique, les impôts rentraient mal. Le pain manqua à Bagnols et alors on vint réquisitionner du blé à Saint Nazaire qui suffisait à peine à sa propre consommation.

Au cours des campagnes de la révolution et de l'empire, un enfant de Saint Nazaire se distingua sur mer : l'amiral Bompard.

Il était de vieille famille bagnolaise, son plus lointain ancêtre connu, Romain Bompard fut « marchand de fer et acier » à Bagnols en 1594. Le fils de celui-ci, autre Bompard, maître essarts et bachelier en médecine enseigna en 1632 le livre « De Cristibus » de Galien à l'université de Montpellier.

Il possédait à Saint Nazaire plusieurs terres et son fils Gabriel Bompard acheta la Domaine du Bresquet en 1658. J.B. François Bompard notre héros naquit à Lorient le 12 juillet 1757. Son extrait de baptême a été transcrit le 25 février 1818 sur les registres de Saint Nazaire, venu de très bonne heure dans notre village, il y resta jusqu'à l'âge de 14 ans. Il fréquentait le petit collège de Vénéjan puis on le vit à l'école des frères de Bagnols. Après une folle équipée de jeunesse, il resta chez son oncle au Bresquet, en 1776 il étudie les mathématiques et s'engage dans la marine comme « volontaire d'honneur ». Promu sous-lieutenant de vaisseau en 1786, il appartient à l'escadre de Rochefort, Saint-Nazaire le voit revenir malade en 1790 et on n'accepta pas la démission qu'il demande. Capitaine en 1793 il commande « l'embuscade » puis « le Jupiter » et enfin « le montagnard » en 1794 sur lequel il soutient seul contre une flotte de 300 canons. En 1798, le Directoire lui confie l'expédition d'Islande, Bompard y commande sur le « Hoche » une division de huit frégates et de 3000 hommes. De retour à Paris, notre illustre concitoyen reçoit en 1799 les « armes d'honneur ». En 1805, Napoléon l'invite à prendre le commandement d'une flotte mais sa frêle santé l'oblige à revenir au Bresquet. Signalé comme impérialiste bien qu'il eut appréhendé au retour de Louis XVIII, il reste en son joli domaine où il se repose loin du bruit puis se rendra à Lyon pour s'y soigner. Il se trouvait dans cette ville lorsqu'il apprit le 9 août 1815 que tous les habitants du Gard devaient regagner leur domicile. Il se hâte alors vers Bagnols où il trouve sa maison saccagée De Bagnols, « les pillards de Bompard » s'étaient portés au Bresquet mais grâce à l'énergie du maire de Saint Nazaire, Victor Richard, et de la population, ils purent être refoulés. L'amiral Bompard ne voulut plus vivre que dans cette paisible retraite du Bresquet. Il la quitta pourtant un jour de 1834 pour revoir Paris et son vieil ami Bagnolais Teste qui lui fit avoir la Croix de Commandeur de la Légion d'Honneur. Revenu au Bresquet, il y finit ses jours le 6 mars 1841 parmi ses amis, ses livres et ses armes.

Un autre enfant de Saint Nazaire jouit aussi alors, mais pour une toute autre raison, d'une certaine célébrité : Laurent Joseph Montcocol. Descendant d'une vieille famille italienne venue en France à la suite des Médicis, il eut un aïeul Antoine Montcoqueuil marié à Saint Remèze en Vivarais. Ce n'est que le fil d'Antoine, Jacques, qui vint s'établir à Saint Nazaire en 1706 par son mariage avec Gabrielle Chifaud. Le fils de Jacques et de Gabrielle épouse en 1733 Marie Flandin, de ce dernier mariage naît Joseph Montcocol, notez les variantes du nom, en 1737. Joseph a de Catherine Gabriel en 1766 un fils autre Joseph qui sera le père de notre Laurent. Les « Cocols » comme on les appelait, furent travailleurs de terre en été et extracteurs de pierres en hiver. C'est sur ce dernier théâtre que va s'illustrer Laurent Joseph Montcocol, les routes de la région et d'ailleurs se trouvaient alors sillonnées de profondes ornières et les voyages s'avéraient quelquefois dangereux. Montcocol voulut remédier à ce mal et son initiative sera couronnée de succès, connaissant bien la résistance du calcaire et de la carrière de Roquebrune, il résolut d'en utiliser les débris. Il les acheta et obtint un macadam de qualité dont les abords de son village bénéficièrent les premiers, l'entreprise prospéra si bien qu'à la fin du siècle elle dépassait les 25 000 francs de chiffre d'affaire.

Revenant à notre municipalité, nous voyons s'y succéder de 1808 à 1812 Claude Martin, de 1812 à 1815 Joseph Borie, de 1815 à 1832 Victor Richard, parès 1832 Jean Ligonès, tous qualifiés de maire. La vieille « maison commune » de 1623 étant devenue inhabitable, les séances du conseil se tenaient comme au moyen âge chez l'un ou l'autre, du maire ou de l'adjoint.

En août 1838, le maire Ligonès, l'adjoint Joseph Achard et les conseillers Béraud, Fabre, Court, True et Richard tous nommés par arrêté du 30 juillet 1837, avaient prononcé le serment suivant : « **je jure fidélité au roi des français et obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du royaume** ». Dans leur séance du 4 février 1838, ils envisagent d'aménager une maison communale en mauvais état pour en faire une mairie, mais ce projet est bientôt abandonné.

En août 1838, ils décident d'acheter la maison Duplan sur la « Route Royale », au sud de l'immeuble Borie. De bonne construction cet édifice comprenant deux étages et huit pièces coûte la somme de 1750 francs et devient le nouvel Hôtel de ville.

Depuis la mort de l'abbé Pathon en 1802, la paroisse de Saint Nazaire était devenue une simple annexe de celle de Bagnols. Tour à tour, les vicaires de la ville y célébraient les offices, en 1838 le vicaire Bouard en fut spécialement chargé avec le titre de vicaire administrateur, il commença à y créer un conseil curial composé du maire Ligonès et de Victor Richard, Jean Court, Pierre Coste et Jean Tronc.

Les réunions se tenaient chez M. Richard et dès la première, on délibéra de réparer l'église, avec le produit d'une quête à domicile et celui de 20 bancs abonnés et des chaises, on put payer le maçon. Le zèle des marguilliers sut trouver encore les 1200 francs nécessaires pour le renouvellement du mobilier de l'église.

Ces marguilliers entourant M. l'abbé Bouard reçurent avec joie en 1840 Monseigneur Cart, Évêque de Nîmes. Le prélat constata avec satisfaction les nouveaux aménagements de l'église mais trouva le cimetière insuffisant, moins de 100 m², et insalubre, situé qu'il était en plein centre du village et tout près de la fontaine publique. Il le menaça d'interdit si son transfert n'était pas effectué à brève échéance. La municipalité promit et s'occupa d'acquérir un terrain de 800m² au quartier de la Clare d'où aujourd'hui l'expression Languedocienne de « arra à la clara » (aller à la Clare) qui signifie mourir.

Le 10 avril 1842, M. Bonnaud, curé de Bagnols, bénit la nouvelle nécropole au milieu d'une grande influence, pieuse et recueillie. L'état avait consenti une subvention de 1030 francs pour l'achat du terrain. L'ancien maire, M. Richard, et le juge de paix Thibon y ajouteront l'un 4, l'autre 50 francs. Il s'agit maintenant d'achever le paiement du nouvel hôtel de ville, on avait vendu dans ce but quelques mesures dans le village et quelques hermès dans la montagne.

En avril 1844, on sollicita et obtint du préfet un recours de 300 francs et l'immeuble Duplan appartient à la commune.

Une délibération municipale de 1839 nous prouve combien l'état des routes préoccupait nos édiles.

Il s'agit alors une question de deux infractions à la police du roulage : l'une contre Joseph Boulan de Saint Agrève d'Ardèche, l'autre contre Alexis Rapien de Bagnols « Attendu que les fautes de leurs voitures attelées de deux mulets et chargées n'avaient pas la largeur voulue »

Et risquaient de dégrader le grand chemin royal dont le macadam venait d'être refait par le technicien Montcocol. Le juge et conseiller Thibon réinstalle le Maire Ligonès et l'adjoint Fabre après qu'ils aient prêté serment de fidélité au roi et d'obéissance à la chaste et aux lois du Royaume. On procède à la nomination d'un délégué de la commune et d'un suppléant pour représenter Saint Nazaire à l'assemblée cantonale. À cette fin, on établit la liste des plus forts imposés d'après le dernier cadastre. Elle porte les noms de MM Achard, Béraud, Gilles, Jouvin, Malarte, Martin, Raoux, Taulelle et Truc. Le 7 mai, nos édiles préconisent pour Saint Nazaire un service postal journalier, l'an'ien qui n'avait lieu que tous les deux jours était jugé insuffisant. En 1845 a lieu une enquête de « commodo et incommodo » relative à l'acquisition de la maison Thibon ou l'on veut installer plusieurs services communaux et à l'aliénation de certains biens de la commune pour financer cet achat.

Mais l'aliénation du bois Pigeaud suscite une longue controverse avec l'administration des eaux et forêts. Celle-ci prétend que la commune de Saint Nazaire en vendant ce grand bois de plus de 25 hectares donnerait un fâcheux exemple. Le maire dit que la commune d'Aramon, entre bien d'autres, a été autorisée à vendre plus grande étendue de bois communal et il sollicite la même faveur pour Saint Nazaire. Il apparait de l'exposé des motifs tendant à obtenir cette fameuse aliénation que l'on nourrissait alors l'espoir d'avoir bientôt un curé résident, pour lequel il faudra bientôt un presbytère.

Mais 10 années s'écouleront encore avant que ce souhait ne se réalise.

En attendant, on voit en 1846 le juge Thibon premier conseiller, procéder à l'installation de la municipalité Ligonès maintenu maire et Louis Taulelle nouvel adjoint, nommés Pae arrêté préfectoral.

Voici la révolution de 1848.

Comme celle de 1789 et de 183, on l'accueille sans grand enthousiasme. Les registres ne parlent alors que « des besoins de la classe ouvrière, manquant de travail, à raison de la misère générale et de la gêne des propriétaires qui, néanmoins dans cette triste position, sont invités à consentir des sacrifices afin d'ouvrir un bureau de travail ».

Les habitants aisés de Saint Nazaire veulent bien qu'un bureau de travail soit ouvert, mais à la condition expresse qu'avec leurs charités, on mette sur le chantier des maçons pour construire le nouveau presbytère. Commune et préfecture acquiescent à ce légitime désir et sans délais les travaux commencent, dès le 2 février 1849 les murs extérieurs, la toiture et les ouvertures étaient terminées et avaient coûté 1660 francs.

C'est le presbytère actuel appuyé sur la façade occidentale de l'église dont il aveugle le portail et la baie roman. Si la population de Saint Nazaire avait naguère manifesté peu

d'ardeur pour la révolution de 1848 et la proclamation de la deuxième république, elle va par contre manifester beaucoup de ferveur pour le second empire. Le 12 décembre 1852, Joseph Achard, Maire, et Antoine Court, adjoint, ceints de l'écharpe et accompagnés de tout le conseil parcourent la rue principale depuis la mairie jusqu'à l'église où un « Te Deum » solennel est chanté. Une foule immense réunie autour des édiles écoute avec respect la proclamation de Louis Napoléon Bonaparte, élu empereur des français sous le nom de Napoléon III et s'écrie avec le plus parfait enthousiasme « **vive Napoléon III, sauveur de la France** ».

Et le 5 février 1853, le conseil rédige l'acte suivant au monarque à l'occasion de son mariage « sire, les membres du conseil municipal de la commune de Saint Nazaire s'empressent d'adresser à votre majesté leurs respectueuses félicitations sur l'heureux événement qui vient d'assurer à la fois l'avenir de votre dynastie et les destinées de la patrie. Ils expriment en même temps la joie et le bonheur de leurs concitoyens. Soyez en convaincu, Sire, la France aimera la noble impératrice Eugénie de Montigo comme elle a aimé l'immortelle Joséphine...Ils sont, Sire, de votre Majesté, les très humbles et dévoués serviteurs ». Le souvenir encore bien vivant de la grande épopée Napoléonienne à laquelle avait pris part au début l'amiral Bompard, n'était sans doute pas étranger à cette vive explosion d'enthousiasme chez ses compatriotes pour l'autre Napoléon.

Faisons à présent une courte halte pour dresser un tableau de statistique démographique de la première moitié du XIXème siècle.

De 1802 à 1852 la moyenne des naissances passe de 11,9 à 16,5 par an, celles des mariages de 2,2 à 3,4 par an et celle des décès de 8,8 à 10,7.

La population de Saint Nazaire on le voit est donc en progrès constant depuis le XVIIème siècle où l'on comptait qu'une moyenne de 7,4 pour les naissances, 1,5 pour les mariages et de 6,8 pour les décès.

Depuis le XVIIIème siècle où ces moyennes s'étaient déjà élevées respectivement à 10-3,2 puis à 12,4-2 et 9.

Le chiffre total de 1842 est de 397 âmes et en 1864 il sera de 420, c'est un maximum.

Dès lors, il ira sans cesse en décroissant.

2 Érection de l'église succursale – Affaires administratives ;

À cette population plus importante que jamais au milieu du XIXème siècle, il fallait un curé résident. Le conseil municipal se hâte de voter les fonds nécessaires à l'achèvement total du presbytère et Urbain Richard donne une maison pour la démolir et en faire un jardin. Le 1^{er} juillet 1857, Monseigneur Plantier, évêque de Nîmes, nomme l'abbé Jean Emil Laurent curé de Saint Nazaire. Présenté aux magistrats de la commune et de la paroisse par M. Bourrié, doyen de Bagnols, le premier curé de Saint Nazaire après la révolution prend possession canonique de son poste le 29 août 1857.

On renouvelle à cette occasion le conseil de Fabrique le 8 mai 1859.

Les nouveaux margilliers sont :

Louis Achard, Pierre Coste, François Hugon, Auguste Dussault (secrétaire), et Antoine Court (président).

Le bilan de la caisse accuse 406 francs aux recettes et 369 francs aux dépenses. Dès le 3 octobre de cette année, M. le curé propose de remplacer la cloche de l'église et l'on acquiesce à son désir. L'intérieur de l'édifice va aussi bénéficier de l'esprit d'initiative du nouveau prêtre. Une généreuse anonyme offre l'autel en marbre de la Vierge et l'on renouvelle aussi le Maître-autel et les fonds baptismaux en beau marbre blanc. Enfin, M. le curé se procure un harmonium pour l'église de Saint Nazaire qui en avait manqué jusqu'à là. Sur proposition de l'évêque de Nîmes et du Préfet du Gard, Napoléon III érige le 13 avril 1861 la paroisse de Saint Nazaire en succursale de Bagnols. Le conseil municipal ne négligera point de son côté les intérêts de la commune, Police des cabarets en 1853, fixation du prix des journées de prestation, examen d'un projet de canal du Pouzin à Nîmes avec bifurcation par Saint Nazaire, en 1858, classement de l'actuelle route de Vénéjan.

En 1865, Ligonès restant maire, Bizat devient adjoint.

On projette la construction de l'aqueduc de « la Mayre » à l'intersection du chemin de Vénéjan. En 1866, on crée un « droit de carrière » de 10 centimes par mètre cube et en 1867 on délibère au sujet de la future ligne de chemin de fer de Nîmes à Pont Saint Esprit. C'est en cette même année 1867 que l'abbé Laurent curé, quitte la paroisse après 10 ans de dévouement auprès de ses ouailles. Il est remplacé par l'abbé Pierre Serres, celui-ci obtient du conseil de fabrique l'achat d'un autel en marbre pour la chapelle de Saint Joseph. Il fait aussi confectionner quatre manteaux funèbres, les anciens étant hors d'usage. Il est vrai qu'on observait encore la coutume de revêtir aux obsèques les principaux affligés de grands manteaux noirs, suivant la classe, le deuil comportait deux, trois ou quatre manteaux. C'était là un élément du « casuel fabricien ».

3 De la guerre de 1870 à nos jours.

1870 ! La guerre malheureuse, la troisième invasion du siècle pour l'empereur de sa couronne.

En novembre Saint Nazaire participe pour la somme de plus de 2000 francs à la défense nationale : organisation, solde, équipement des gardes mobiles.

Pour une heureuse fortune seule de toutes les communes du canton, Saint Nazaire n'a à déplorer la mort d'aucun de ses enfants mobilisés.

C'est maintenant Gajétan Dussault qui est maire et Antoine Jouvin adjoint. Les aigles impériaux ont fait place depuis le 4 septembre au bonnet phrygien.

À son tour la paroisse change alors de chef, l'abbé Serres meurt âgé de 69 ans, le 19 février 1871 « dans de grands sentiments de piété ». Il est inhumé au centre du nouveau cimetière au pied de la grande croix.

C'est l'abbé Valette qui lui succède et célébrera à Saint Nazaire le jubilé de 1875.

Estimant l'église trop exigüe et de style peu homogène, il propose au conseil de la démolir mais celui-ci ne s'en charge pas, qui se contentera d'approuver la fabrique si celle-ci veut bien entreprendre les travaux mais à son tour elle se récuse. Peu après, l'abbé Valette demande au conseil l'établissement à Saint Nazaire d'une école chrétienne. Le conseil concède gratuitement le terrain en 1874 et malgré la réclamation du Sieur Labrouve, on construit l'école sans retard et des frères de Saint Viateur viennent la diriger. Le conseil projette alors de bâtir un lavoir municipal sur l'emplacement des immeubles Tronc et Barrial, d'élargir le chemin de la Pise et de le relier par un pont la ferme Richard à la Posterle.

En juillet 1879, nouvelle municipalité avec Antoine Jouvin pour maire et Louis Achard adjoint. Elle reprend à son tour le projet de lavoir et acquière pour cela la maison Girard, on le construit on le construit alors pour le prix de 2500 francs.

En janvier 1881, Jouvin et Achard cèdent leur écharpe à Ligonès fils, élu maire et Brot adjoint. On crée la borne fontaine adossée à la maison Pradier.

On revient sur le sujet d'une gare P.L.M que l'on voudrait entre Saint Nazaire et Vénéjan, à défaut d'une gare il est demandé au moins une halte au passage à niveau 27 actuel.

Plus tard on obtiendra celle-ci mais non à cet endroit.

Afin de célébrer dignement la fête nationale du 14 juillet, la nouvelle municipalité supprime l'allocation servie à M. le Curé pour la seconde messe du dimanche.

L'année 1881 voit arriver l'abbé Ducros successeur de . Valette.

C'est l'année de la charité.

M. Urbain Richard fils de l'ancien maire Victor Richard donne aux hospitaliers de Bagnols la coquette somme pour l'époque de 400 000 francs. La ville reconnaissante lui érige en 1888 dans la cour d'honneur de l'hôtel-Dieu un buste en bronze, œuvre du statuaire Charpentier, et un monument, œuvre de Lauzun, qui rappellera toutes ses générosités. Elle inscrira en outre dans le grand vestibule l'éloge du grand bienfaiteur au-dessus de sa photographie et donnera son nom à l'ancienne place des Perrières tout proche.

En 1882, on projette la construction à Saint Nazaire d'un groupe scolaire et dans ce but, l'achat de la maison Martin.

Aux élections de 1884, Brot devient maire et Jouvin adjoint, les recettes s'élèvent 15 587 francs et les dépenses à 12 614 francs. En août fermeture de l'école libre de garçons et création d'un cours d'adultes.

En 1887, suppression de l'école publique de filles « qui fait double emploi avec l'école libre ».

Les élections de mai 1888 voient arriver à la mairie des hommes nouveaux : L.Achard et Célestin Juls tandis qu'à la paroisse l'abbé Briand remplace l'abbé Ducros.

Considérant que l'élevage du ver à soie est l'une des principales ressources, le maire Achard proteste contre l'entretien Franchise des soies grêches et des cocons étrangers.

En août 1891, il fait procéder à divers sondages afin de trouver une source plus abondante pour alimenter le village en eau.

En 1894, l'abbé Briand et Boyer rentiers sont délégués à la commission du bureau de bien faisances.

Adrien Dupuy remplace comme organiste et maître de chapelle Esprit Colonna parti au régiment ;

Les élections de 1896 élèvent au pouvoir A. Jouvin maire et L. Bizat adjoint et celles de 1900 les y maintien.

La maison commune s'enrichit d'une belle horloge de 1137 francs.

En 1904, Jules Boeir devient maire et Ligonès adjoint, l'un et l'autre au bénéfice de l'âge après trois tours de scrutin.

À la paroisse, l'abbé Mayet succède à l'abbé Briand.

Le 3 mars 1906, a lieu l'investiture des biens d'église. Le nouveau curé qui a protesté contre cet acte dote celle-ci d'une statue du curé d'Ars déclaré vénérable.

Moyennant un loyer annuel de 15 francs, la mairie effectuera désormais les travaux d'entretien de la cure.

En mai 1908, Auguste Borie devient maire et Marius Dupuy adjoint.

Le prix du permis de chasse pour les étrangers est fixé à 10 francs.

Une commission spéciale de retraite ouvrière et paysanne est constituée en mars 1911 :

Membres patrons : Adrien Dupuy et Paulin Rouvier.

Membres salariés : Pierre Chérézy et F. Quittard.

Réélection en 1912 de Borie Maire et Dupuy adjoint et nomination de Auguste Tronc et Paulin Rouvier comme membre du bureau d'assistance sociale.

Nouveau forage du puits du Salet.

L'abbé Cazagne remplace l'abbé Mayet comme curé en 1910, il est lui-même remplacé par l'abbé Latournerie qui procure à l'église une statue de Jeanne d'Arc

Lors de la première guerre mondiale le maire Borie étant mobilisé, l'adjoint Dupuy assume les fonctions.

À la date de novembre 1914, le registre des délibérations note : « quant à la question de solidarité, le dévouement réciproque existe à Saint Nazaire depuis la mobilisation ».

Vallat, Bizat, Chérézy et Dussault sont élus membres du comité d'action agricole.

Treize enfants du village sont morts pour la France :

Samuel Achard

Henri Chambon

Louis Gauthier

Charles Girard

Louis Guerre

Victor Jalade

Germain Jouvin

Ernest Laboune

Edmond Ligonès

Marius Maurin

Adrien Quittard

Baptiste Testud

Désiré Tronc

Un a été grand mutilé : M. Vallat.

En juillet 1919, le conseil de Saint Nazaire adresse à l'armée Américaine « son admiration » et, dès janvier 1920, il vote 1500 francs pour ériger un monument aux morts.

L'année 1926 vit arriver dans la paroisse « les servantes du Cœur Immaculé de Marie » et en 1929 la paroisse bénéficie d'une mission prêchée du 20 octobre au 3 novembre par un oblat de Marie Immaculée.

En 1925, on avait voté un projet d'électrification du village.

Les élections de 1929 élevèrent Clément Jouvin à la première magistrature et Auguste Martin à la seconde.

Résolution est prise de capter l'eau des « Fonts » plus abondantes que celles du Ranquet.

Le 12 juillet 1936, M. Louis Pouly est élu maire et Louis Vallat adjoint.

À la paroisse l'abbé Serres a remplacé en 1930 M. Latournerie, il est lui-même remplacé en 1937 par l'abbé Fabrigoule, celui-ci enrichit l'église d'un ambon et d'une table de communion en pierre de meilleur goût. Il reçoit le 30 avril 1930 son Excellence Monseigneur Girbeau évêque de Nîmes en tournée pastorale.

Durant la seconde guerre mondiale, Saint Nazaire abrite en 1940 le dépôt de corps d'armée n°5 des belges puis un groupe important de réfugiés lorrains.

Se distinguent alors dans les rangs de la résistance :

Jean Louis Jouvin

R. Charmasson

A. Tronc

Edmond Enaud

Émile Barbouset, ce dernier blessé est cité au Sapoz-Vosges.

Tous les gardes voies sous les ordres du brigadier Pothier de Pont Saint Esprit et de M. Charles rejoignent le maquis de Rochefort du Gard, le 15 août 1944.

En ces mois d'épouvante, la mitraille fait rage sur la route à Derbèze et la Lauze, incendiant, blessant, tuant.

Le 23 août à la Valette, un enfant de Saint Nazaire, H Jouvin, est tué sur son char d'assaut, au retour de ses cendres, le 26 février 1949, l'église et la commune lui font des obsèques grandioses.

À l'église, l'abbé Pierre Béraud, puis au cimetière, les personnalités civiles, prononcent d'émouvantes éloges au jeune héros.

Voici la fin de la monographie du Chanoine Pierre Béraud, nous continuerons à rechercher d'autres textes, documents sur l'histoire de notre village.

Que nous partagerons dans le site internet de Saint-Nazaire.